



Jugement rendu et délai pour d'application

Par **ceciliab**, le **11/02/2009** à **14:27**

bonjour,

nous avons eu une décision favorable de justice nous opposant à notre entreprise pour non application d'un protocole d'annualisation et paiement des heures sup procédure qui avait eu lieu devant le TGI mais cette décision ne fut pas exécutoire hors notre avocate nous fait savoir que notre société ne fera pas appel donc je voulais savoir comment faire appliquer ce jugement rapidement si l'entreprise fait trainer les choses
merci pour votre réponse

Par **julius**, le **11/02/2009** à **19:35**

Bonsoir,

Votre avocat connaît la procédure.

Une fois le délai d'appel passé, en cas de non-paiement, votre avocat fera exécuté la décision par un huissier. (voir astreinte)

Par **Paula**, le **13/02/2009** à **15:59**

Bonjour,

Passé le délai d'appel, l'Avocat doit écrire à son Confrère pour demander si son client est d'accord pour s'exécuter à l'amiable afin d'éviter des frais supplémentaires. Sinon, il

demandera à l'Huissier de Justice l'exécution forcée. Amitiés